Pharmaciens et administration : rien ne va plus!

Abderrahim DERRAJI - 2017-02-05 16:49:09 - Vu sur pharmacie.ma

Dans un communiqué de la Fédération Nationale des Syndicats des Pharmaciens du Maroc (FNSPM) qui circule sur les réseaux sociaux, les pharmaciens ont été informé que la non publication des sanctions prononcées lors des sessions disciplinaires par les conseils ordinaux a poussé « les conseillers de l'Ordre à tout arrêter jusqu'à publication des sanctions et le rétablissement de l'ordre dans toutes les villes. » Toujours selon le même communiqué, une grève a été décidée par les syndicats des pharmaciens pour protester, entre autres, contre la non publication par le Ministère de santé de la pharmacopée qui compromet l'effectivité de la loi 84-12 et du décret N° 2-14-607 du 18 décembre 2014 et pour affirmer leur désapprobation vis-à- vis de certains amendements de la loi 17-04 qui seraient en cours de préparation. Ces amendements seraient défavorables aux pharmaciens d'officine. Les pharmaciens ont déjà mené par le passé des grèves pour protester contre les premières moutures de la loi 17-04 portant code du médicament et de la pharmacie. Ces grèves leur ont permis d'écarter certaines dispositions qui auraient pu être fatales pour les pharmaciens d'officine. La situation économique désastreuse que vit le pharmacien, le retard pris pour la mise en application de la loi n° 84-12 et l'anarchie que vit le secteur auraient du pousser, depuis longtemps, les pharmaciens a entreprendre des actions revendicatives musclées. Par contre, ce qui est inédit : c'est la grève des services des conseils1. Contrairement aux syndicats, les conseils se trouvent dans une situation délicate puisqu'ils sont considérés comme le prolongement de l'administration. Le Dahir portant loi n° 1-75-453 du 17 décembre 1976 et la loi 17-04 les ont doté de prérogatives étendues et d'obligations sur lesquelles repose le régulation et le bon fonctionnement du secteur du médicament et de la pharmacie. Un conseil fédéral sera, en principe, tenu la semaine prochaine pour fixer les modalités et la durée de la grève en projet, et plus que jamais, le bras de fer qui est enclenché entre l'administration et les instances professionnelles conditionnera la régulation du secteur de la pharmacie.

1 À l'heure ou nous mettons sous presse cet article, notre rédaction n'a toujours pas reçu de communiqué des conseils affirmant ou infirmant l'arrêt des services des conseils. Mais nous avons appris de source sûre que des pharmaciens n'ont pas pu obtenir leurs cartes professionnelles.